Monsieur Liégois, Monsieur Panier,

Nous ne comprenons pas le bien fondé de votre proposition qui consiste à revenir sur un schéma que nous avons déjà critiqué ensemble. Il semble que l’on tourne en rond.

Les critiques de ce schéma ont déjà été dites :

1) l’administration n’acceptera pas un appartement dans les combles ; de toute façon pour nous un appartement dans les combles sera moins agréable.

2) l’appartement 3 est au nord et nous trouvons préférable que les livings soient au sud.

3) les 2 garages sont ensembles ; on ne peut pas dès lors faire croire qu’il s’agit de 2 maisons individuelles

4) le nombre de parkings est insuffisant

Par notre courrier du 8/3/2008 faisant suite à notre réunion du 5 mars, nous demandions de repartir sur un schéma remis à la réunion et d’essayer de diminuer le volume afin de réduire les coûts.

Nous vous demandions de redessiner notre schéma et de provoquer une réunion rapidement puisque votre direction nous a donné une priorité.

En fin de compte pour faire avancer le projet, j’ai moi-même redessiné le plan en réduisant la superficie au sol.

Je vous soumets donc le résultat de ce réaménagement pour arriver à la même surface bâtie que celle du devis initial du 14/09/2007.

J’ai également fait le relevé poste par poste du devis en annotant les changements. A part l’épaisseur de certains murs et plancher pour satisfaire aux normes acoustiques, il n’y a pas, selon moi, beaucoup de différences.

Je joins également un relevé des surfaces appartement par appartement.

J’espère que vous nous fixerez une nouvelle réunion dans les prochains jours pour discuter du nouveau plan et pour passer en revue les augmentations de coûts dues aux normes acoustiques.

Bien à vous,

Michel Gastout